

Initiatives ministérielles

M. David Barrett (Esquimalt—Juan de Fuca): Monsieur le Président, je veux simplement faire quelques observations avant de me lancer dans le vif de mon intervention à propos des remarques faites par le député qui a pris la parole avant moi. Même si je suis en grande partie d'accord avec ce qu'il a dit, je pense qu'il croit, à tort, qu'on tente ici d'épargner de l'argent. Quand il parle d'économies de bouts de chandelle, il tombe en plein dans le piège que veut nous tendre le gouvernement.

En réalité, ce projet de loi a plus à voir avec l'harmonisation qu'exigent l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et l'Accord de libre-échange nord-américain. Je vais tenter de l'expliquer au député étape par étape, afin qu'il reconnaisse le caractère insidieux de ce projet de loi qui non seulement attaque les chômeurs, mais aussi signifie la perte de la souveraineté du Canada en tant que pays, puisqu'il ne peut plus décider de ses propres politiques, étant donné qu'il a signé l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

Quand j'aurai terminé mon intervention, je suis sûr qu'il y aura à la Chambre un député libéral qui nous appuiera quand nous nous opposerons à l'Accord de libre-échange nord-américain et quand nous demanderons l'abrogation de l'Accord de libre-échange. Il est regrettable que le Parti libéral ait laissé tomber sa position sur cette question et que son porte-parole en matière de commerce ait accepté l'ALÉNA avec de légères modifications, car cet accord demeure essentiellement le même et signifie la perte de notre souveraineté. Je suis sûr, quand j'aurai terminé, qu'il y aura un député libéral à la Chambre qui, comme moi, se prononcera contre ce projet de loi.

Monsieur le Président, vous n'ignorez pas, j'en suis sûr, qu'il s'agit de la deuxième mesure visant à détruire le programme d'assurance-chômage tel que nous l'avons connu ici, dans notre pays, depuis que nous avons signé l'Accord de libre-échange nord-américain.

Les États-Unis, qui ont signé l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, ont toujours soutenu que nos prestations d'assurance-chômage étaient beaucoup trop généreuses comparativement aux leurs.

• (1520)

Pour ce qui est de l'harmonisation et des règles du jeu équitables, la première attaque contre le programme canadien d'assurance-chômage a eu lieu lors du dépôt du rapport de Grandpré à la Chambre, comme l'avait promis le gouvernement qui voulait s'assurer que les travailleurs seraient protégés, avait-il prétendu, contre les consé-

quences de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

Or, le gouvernement a fait fi de presque toutes les recommandations importantes formulées dans ce rapport. Il est allé dans la direction opposée. La première chose qu'il a faite à l'époque, il y a trois ans, a été de réduire le nombre de semaines pendant lesquelles un prestataire pouvait bénéficier de l'assurance qu'il avait souscrite.

Cela a été le premier pas vers l'harmonisation. Ce projet de loi sur l'assurance-chômage dont nous sommes actuellement saisis constitue le deuxième chapitre livré par Washington, D.C., par l'entremise du gouvernement conservateur.

Il s'agit là du deuxième volet de l'harmonisation et, si le gouvernement continue dans cette voie, il pourra la vendre en cassettes vidéo, qu'il pourrait intituler «Exterminateur de l'assurance-chômage, première et deuxième parties». Elles sont toutes deux réalisées aux États-Unis d'Amérique, à Washington, D.C.

Croyez-vous que le gouvernement lutte en faveur des travailleurs canadiens? Je sais que vous pensez que non, monsieur le Président, mais vous ne pouvez pas le dire en raison de vos fonctions. Je sais que, si elle pouvait se prononcer, la présidence serait d'accord avec moi pour dire que le gouvernement s'avance dans la voie du péché.

J'ajouterais que le gouvernement a menti à la population canadienne, mais comme il est antiparlementaire d'accuser le gouvernement de mentir, je ne voudrais surtout pas enfreindre le Règlement de la Chambre.

Quelques-uns de ses candidats l'ont peut-être fait, et c'est ce qui me dérange. Le gouvernement a donné aux Canadiens l'impression que, avec l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, l'harmonisation relèverait les normes américaines au niveau des normes canadiennes. Puis, bien sûr, avec l'ALÉNA, elle relèverait les normes mexicaines au niveau des normes canadiennes. Rien ne pourrait être plus loin de la vérité. Chaque fois, c'est un abaissement de nos normes, d'abord au niveau des normes américaines et en fin de compte à celui des normes mexicaines.

Un plaisantin a dit qu'après l'ALÉNA et d'autres projets de loi de ce genre, le ministre des Finances ne vendrait plus de tacots, mais des tacos. C'est le genre d'harmonisation vers lequel nous nous dirigeons. Nous nous orientons vers tout ce qui constitue le plus petit dénominateur commun dans ces accords entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

Qui prend la défense des chômeurs de notre pays? Ce ne sont pas les ministériels ni les libéraux. Il est fâcheux que le gouvernement comme l'opposition libérale se soient laissés entraîner dans cette même action de nivellement par le bas des services de notre pays pour qu'ils